

Question présentée par le député :

M. Pierre Nicollier

Date de dépôt : 19 mai 2022

Question écrite

WC handicapés : quel développement du système « Eurokey » ?

Les toilettes handicapées publiques sont une brique importante pour les personnes en situation de handicap, leur permettant de se déplacer seules et donc de garder une autonomie. Ces toilettes sont généralement fermées et nombre d'entre elles le sont via le système Eurokey, prestation de Pro Infirmis Suisse.

Celui-ci repose sur l'utilisation d'une clé universelle qui est réservée aux personnes à mobilité fortement réduite ou présentant un handicap de la vue, une affection chronique de l'intestin ou de la vessie, ainsi qu'aux personnes portant une stomie. Il permet, via une clé compatible en Suisse et dans plusieurs pays d'Europe, d'accéder aux toilettes handicapées, aux ascenseurs, aux monte-escaliers ou à des portes/barrières permettant d'éviter des obstacles ou d'accéder à des ressources réservées.

Mes questions sont les suivantes :

- *Les toilettes handicapées publiques sont-elles systématiquement dotées du système Eurokey ? Quid des autres ressources auxquelles elle donne accès pour les personnes en situation de handicap ?*
- *Existe-t-il une stratégie cantonale pour développer ce système dans le domaine public ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera aux présentes questions.